Municipalité des Cèdres

17 avril 2026

COMMUNIQUÉ POUR LES RÉSIDENTS DU SECTEUR LUCERNE DESSERVI PAR LES RÉSEAUX PRIVÉS D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

Mise à jour quant à la prise en charge des infrastructures d'aqueduc et d'égout du secteur Lucerne

La Municipalité souhaite informer les citoyens du secteur Lucerne des démarches en cours afin d'assurer une prise en charge durable et sécuritaire des infrastructures d'aqueduc et d'égout.

À la suite de l'abandon des infrastructures privées par l'entreprise Service 2015 inc. le 6 décembre 2025, une ordonnance a été émise le 16 décembre 2025 par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Cette ordonnance impose notamment à la Municipalité d'assurer, de façon provisoire, l'exploitation des réseaux d'aqueduc et d'égout afin de garantir la continuité des services essentiels aux citoyens.

Depuis cette date, la Municipalité a déployé d'importantes ressources pour garantir la continuité des services essentiels du secteur aux citoyens et assurer la sécurité des installations. Les coûts d'opération engagés à ce jour s'élèvent à plus de 100 000 $. Conformément aux dispositions applicables, la Municipalité réclame ces coûts à l'entreprise Service 2015 inc.

Parallèlement, la Municipalité poursuit activement ses démarches en vue de la cession des infrastructures privées du secteur Lucerne. Cette étape est essentielle afin de permettre la mise en place d'une solution permanente, notamment la construction d'infrastructures modernes et conformes pour la gestion des eaux usées.

1060, chemin du Fleuve
Les Cèdres (Québec) J7T 1A1
www.ville.lescedres.qc.ca

Municipalité
des Cèdres

Les investissements requis pour la réalisation de ces travaux sont estimés à 1 675 000 $. Ces travaux permettront d'assurer à long terme un service fiable, sécuritaire et conforme aux normes environnementales en vigueur.

La Municipalité demeure pleinement mobilisée dans ce dossier prioritaire et continue de travailler en étroite collaboration avec les autorités gouvernementales.

Par ailleurs, la Municipalité a convié le propriétaire de l'entreprise Service 2015 inc. à une rencontre prévue au début du mois de mai, dans le but de concrétiser la cession des infrastructures de gestion des eaux usées.

Les citoyens seront informés de toute évolution significative du dossier, notamment en ce qui concerne les prochaines étapes.

La Municipalité remercie les résidents du secteur Lucerne pour leur compréhension et leur collaboration.